

Réalisation du chef d'œuvre – Certificat d'aptitude professionnelle

Évaluation ORALE

Coefficient 1

En référence à l'arrêté du 28 novembre 2019 définissant les modalités d'évaluation du chef-d'œuvre à l'examen du certificat d'aptitude professionnelle

DOCUMENT DE CADRAGE

Contrôle en cours de formation

Élèves et apprentis des établissements publics ou sous contrat avec l'État et des centres de formation d'apprentis habilités à pratiquer le contrôle en cours de formation

Le chef d'œuvre constitue le résultat d'un travail mené dans le cadre d'une modalité pédagogique de formation particulière. Sa réalisation permet une évaluation prise en compte pour l'obtention du diplôme. Le sujet du chef d'œuvre est choisi au regard de l'intégralité du périmètre de la spécialité du certificat d'aptitude professionnelle préparé, quelle que soit l'épreuve professionnelle à laquelle il est rattaché pour son évaluation.

L'objet de l'évaluation est la démarche concrète entreprise par le candidat pour mener à bien la réalisation d'un projet qui peut être individuel ou collectif.

Modalités d'évaluation pour les centres de formation habilités au CCF :

- 1^{ère} partie de la note (50%) : moyenne des notes figurant au livret de formation ou au livret scolaire.
- 2^{ème} partie de la note (50%) : oral de présentation.

Déroulement de l'oral de présentation :

Tous les candidats passent l'oral de présentation.

Durée : durée globale de 10 minutes avec une répartition indicative de 5 minutes de présentation et 5 minutes de questions.

Support : Le candidat peut prendre appui sur un support de cinq pages recto maximum qu'il apporte et peut utiliser librement lors de l'oral. Le support, en lui-même, n'est pas évalué et sa consultation ne peut être exigée par la commission. Ce support ne doit pas nécessiter l'utilisation de technologie ou matériels particuliers sauf pour les candidats en situation de handicap.

L'oral : Présentation et échange à partir de questions, il comprend les aspects suivants :

- Présentation du candidat : diplôme et spécialité préparés.
- Exposé de la démarche de réalisation de son chef d'œuvre et, s'il se rattache à un projet collectif, de sa part individuelle prise dans le projet.
- Difficultés et aspects positifs du projet.
- Avis du candidat sur la production ainsi réalisée et son appréciation quant aux possibilités d'amélioration ou perspectives de développement à y apporter.

Commission d'évaluation : Composée d'un professeur d'enseignement général et d'un professeur d'enseignement professionnel. Un des évaluateurs est un de ceux qui ont suivi la réalisation du chef d'œuvre.

Outil d'aide à l'évaluation terminale orale du chef-d'œuvre

Capacités		Critères d'évaluation	Palier 1	Palier 2	Palier 3	Palier 4
1	Capacité à relater la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chef-d'œuvre : objectifs, étapes, acteurs et partenaires, part individuelle investie dans le projet	Hiérarchisation correcte des informations délivrées pour introduire le sujet.	Le plan est absent	Présente un plan peu structuré et/ou peu cohérent	Présente un plan cohérent et structuré mais incomplet au regard du sujet traité	Présente un plan cohérent, structuré et complet au regard du sujet traité
		Clarté de la présentation et pertinence des termes utilisés.	Présente le sujet de façon confuse et emploie des termes inappropriés par rapport au sujet traité	Présente les grandes lignes du sujet et emploie des termes parfois inappropriés par rapport au sujet traité	Présente le sujet de façon claire et emploie des termes appropriés par rapport au sujet traité	Présente le sujet de façon pertinente (au regard des travaux réalisés) et emploie des termes adaptés au sujet traité, au métier
		Respect des consignes données sur le contenu exigé de la présentation.	Ne respecte pas les consignes exigées pour la présentation	Respecte partiellement les consignes	Respecte la majorité des consignes exigées pour la présentation	Respecte la totalité des consignes données
		Identification claire, précise et restitution objective des points suivants : objectifs du projet, étapes, acteurs, part individuelle investie dans le projet.	Identifie et restitue seulement une partie des différents points attendus et de manière confuse	Identifie et restitue clairement une partie des différents points attendus	Identifie l'ensemble des différents points mais les restitue de manière superficielle	Identifie et restitue l'ensemble des différents points de manière claire et précise
2	Aptitude à apprécier les points forts et les points faibles du chef-d'œuvre et de la démarche adoptée.	Identification des difficultés rencontrées et de la manière dont elles ont été dépassées ou non.	Identifie peu ou pas de difficultés même lors des sollicitations du jury	Identifie les difficultés rencontrées et les remédiations apportées suite aux sollicitations du jury	Identifie certaines difficultés rencontrées mais sans préciser clairement les solutions apportées	Identifie de manière exhaustive les difficultés rencontrées et précise les solutions apportées
		Mise en avant des aspects positifs rencontrés au long du projet.	Identifie difficilement certains aspects positifs même avec l'aide du jury	Identifie en partie les aspects positifs, suite aux sollicitations du jury	Identifie les aspects positifs	Identifie seul les aspects positifs et les met en avant
3	Aptitude à faire ressortir la valeur ou l'intérêt que présente son chef-d'œuvre.	Émission d'un avis ou ressenti personnel sur le chef-d'œuvre entrepris.	N'émet pas d'avis ou de ressenti personnel sur son chef d'œuvre, même lors des sollicitations du jury	Émet un ressenti personnel sur son chef d'œuvre suite aux sollicitations du jury	Émet un avis ou un ressenti personnel sur son chef d'œuvre,	Émet un avis ou un ressenti personnel sur son chef d'œuvre en l'étayant
		Mise en exergue de la pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier du candidat.	Identifie difficilement la pertinence de son chef d'œuvre par rapport à la filière métier, même lors des sollicitations du jury	Identifie au moins un élément contribuant à la pertinence de son chef d'œuvre par rapport à la filière métier, suite aux sollicitations du jury	Met en exergue la pertinence de son chef d'œuvre par rapport à la filière métier, suite aux sollicitations du jury	Met en exergue la pertinence de son chef d'œuvre par rapport à la filière métier et son intérêt dans son futur parcours professionnel
4	Aptitude à s'adapter à ses interlocuteurs et à la situation	Écoute et prise en compte des questions et remarques. Réactivité.	Fait preuve de peu d'écoute et de réactivité face aux sollicitations du jury	Avance quelques éléments de réponse par rapport aux questions et remarques du jury	Est à l'écoute et prend en compte les questions et remarques du jury, en apportant des éléments de réponse parfois incomplets	Est à l'écoute et prend en compte les questions et remarques du jury, en apportant des réponses précises et pertinentes et en faisant preuve de réactivité

Grille d'évaluation terminale orale du chef-d'œuvre

Capacités	Critères d'évaluation	NM*	IM	M	BM
1 Capacité à relater la démarche utilisée pour conduire à la réalisation du chef-d'œuvre : objectifs, étapes, acteurs et partenaires, part individuelle investie dans le projet	Hiérarchisation correcte des informations délivrées pour introduire le sujet.				
	Clarté de la présentation et pertinence des termes utilisés.				
	Respect des consignes données sur le contenu exigé de la présentation.				
	Identification claire, précise et restitution objective des points suivants : objectifs du projet, étapes, acteurs, part individuelle investie dans le projet.				
2 Aptitude à apprécier les points forts et les points faibles du chef-d'œuvre et de la démarche adoptée.	Identification des difficultés rencontrées et de la manière dont elles ont été dépassées ou non.				
	Mise en avant des aspects positifs rencontrés au long du projet.				
3 Aptitude à faire ressortir la valeur ou l'intérêt que présente son chef-d'œuvre.	Émission d'un avis ou ressenti personnel sur le chef-d'œuvre entrepris.				
	Mise en exergue de la pertinence du chef-d'œuvre par rapport à la filière métier du candidat.				
4 Aptitude à s'adapter à ses interlocuteurs et à la situation	Écoute et prise en compte des questions et remarques. Réactivité.				

*NM : non maîtrisé IM : Insuffisamment maîtrisé M : Maîtrisé BM : Bien maîtrisé

Profil retenu pour le candidat au regard de la grille d'évaluation, à l'issue de la présentation orale et du questionnement.	→	☐	Prestation qui valorise peu/partiellement le travail réalisé dans le cadre de la réalisation du chef-d'œuvre	☐	Prestation correcte. Le candidat maîtrise son sujet malgré certaines fragilités	☐	Prestation satisfaisante. Le candidat maîtrise son sujet	☐	Prestation de qualité. Le candidat prend de la hauteur par rapport à son travail et son chef-d'œuvre
Encadrement Note (Donné à titre indicatif)		Note ≤ 8		8 < Note ≤ 12		12 < Note ≤ 16		Note > 16	

LOGO établissement	Réalisation d'un chef-d'œuvre Certificat d'aptitude professionnelle ÉVALUATION TERMINALE ORALE DU CHEF-D'OEUVRE SESSION 202_ <i>Arrêté du 28 novembre 2019</i>	
CANDIDAT/CANDIDATE		
Nom : Prénom(s) :	Intitulé du diplôme préparé :	
COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ÉVALUATION		
Nom Prénom	Discipline enseignée	Signature
Intitulé du chef d'œuvre présenté : <input type="checkbox"/> Projet collectif ou <input type="checkbox"/> Projet individuel Date de l'évaluation :		

NOTE SUR 20	... / 20	Justification du profil retenu pour le/la candidat-e (à renseigner obligatoirement pour toute note inférieure à 10/20)
--------------------	----------	---